



## LES INCONTOURNABLES DE L'APPRECIATION ET DE L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

*Les campagnes d'appréciation et de l'entretien professionnel sont lancées pour 2025 ! Elles se dérouleront du 08/01/2025 au 31/03/2025. Ces deux entretiens doivent permettre un réel temps d'échange entre l'agent et son supérieur hiérarchique et doivent être préparés dans m@rh.*



L'entretien d'appréciation se fait en plusieurs étapes :

- la préparation de l'entretien
- l'évaluation du niveau de réalisation des objectifs de l'année écoulée
- l'évaluation des compétences (4 niveaux)
- l'évaluation de la performance globale (note E,B,A,I)
- la fixation des objectifs : entre 3 pour les classes I et jusque 6 pour les classes II, III et les groupes A,B et C.

Et dernière étape la validation de l'entretien.

### POUR RAPPEL

**CHAQUE AGENT PEUT AJOUTER DES COMMENTAIRES !**

**TOUT AGENT PEUT FAIRE UN RECOURS S'IL N'EST PAS D'ACCORD AVEC SA NOTE, DANS UN DÉLAI DE 2 MOIS À COMPTER DE LA DATE DE NOTIFICATION DE LA DÉCISION DÉFINITIVE RELATIVE À SON NIVEAU D'APPRECIATION GLOBALE, SOIT PAR LE BIAIS DE LA COMMISSION DE MÉDIATION, SOIT PAR LE BIAIS DE LA CAP/CCP.**

L'entretien professionnel doit être aussi un moment privilégié où un bilan est fait sur le parcours professionnel, les compétences acquises, les souhaits d'évolution de l'agent, les opportunités d'évolution professionnelle au sein du Groupe et enfin où on formalise le projet professionnel.

À l'issue de la rédaction de ce dernier, un plan de développement professionnel doit être mis en place avec l'agent afin de réussir son évolution professionnelle.

**POUR PLUS D'INFOS, VOTRE CORRESPONDANT LOCAL FO SE TIENT À VOTRE DISPOSITION !**

# DÉTERMINÉS